

Principes et pratiques de l'évaluation de l'IB – Guide de l'évaluation destiné aux enseignants et aux coordonnateurs

Introduction et présentation

La présente publication constitue un guide succinct des méthodes d'assurance de la qualité appliquées par l'IB pour garantir le caractère significatif et juste des évaluations passées par les candidats. Elle s'adresse aux enseignants et aux coordonnateurs.

Ce guide couvre :

- le maintien de la cohérence de la notation ;
- l'amélioration de la qualité de la notation ;
- les principes de la réclamation concernant les résultats.

Des informations plus détaillées sur l'évaluation de l'IB sont disponibles sur le site Web de l'IB (<https://www.ibo.org/fr>).

Quel est le cycle de vie d'une évaluation ?

L'IB emploie divers processus et contrôles de la qualité pour assurer que les notes et notes finales attribuées aux candidats dans toutes les matières et toutes les composantes sont fiables, justes et correctes. Une évaluation est jugée **fiable** si l'élève aurait obtenu le même résultat en effectuant l'évaluation à un moment différent et en étant noté par un autre examinateur.

À chaque étape du cycle d'évaluation, l'IB fait des efforts considérables pour s'assurer que les évaluations mesurent ce qu'elles sont censées mesurer (en d'autres termes, qu'elles sont valides) et que des normes de notation justes sont appliquées.

Le cycle d'évaluation est un processus continu dans lequel chaque étape dépend de la précédente et influence la suivante.

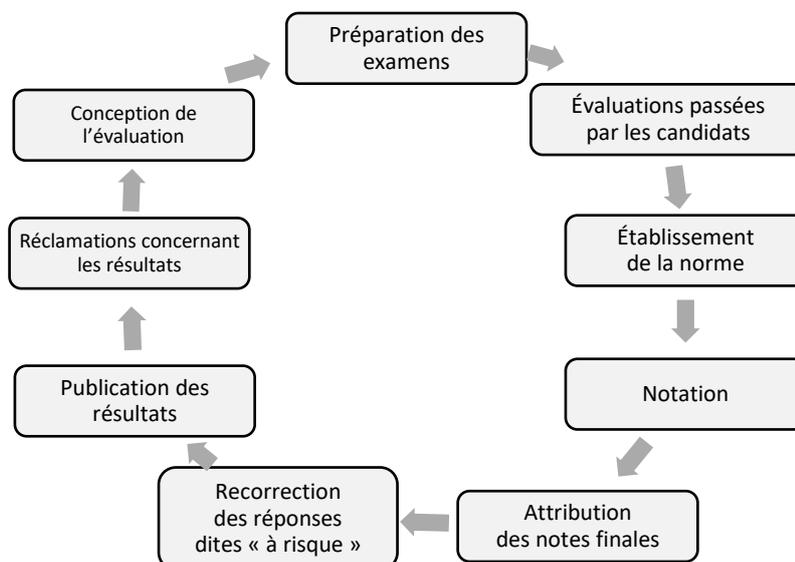


Figure 1 – Le cycle d'évaluation

Comment pouvons-nous être certains que la notation est juste pour tous les élèves ?

Les élèves peuvent être évalués par leur enseignant ou par un examinateur externe. L'IB doit veiller à ce que les mêmes normes soient appliquées dans les deux cas de figure.

La recherche montre que les opinions d'examineurs différents varieront légèrement quant à la note que mérite un travail. Pour empêcher que les élèves soient notés de manière différente, l'IB désigne un spécialiste expérimenté de la matière au rôle d'examineur principal. Celui-ci décide de la manière dont les notes doivent être attribuées. Tous les autres examinateurs doivent, dans leur notation, respecter cette norme. De cette façon, les résultats des candidats ne dépendent pas de la personne qui aura corrigé leurs travaux.

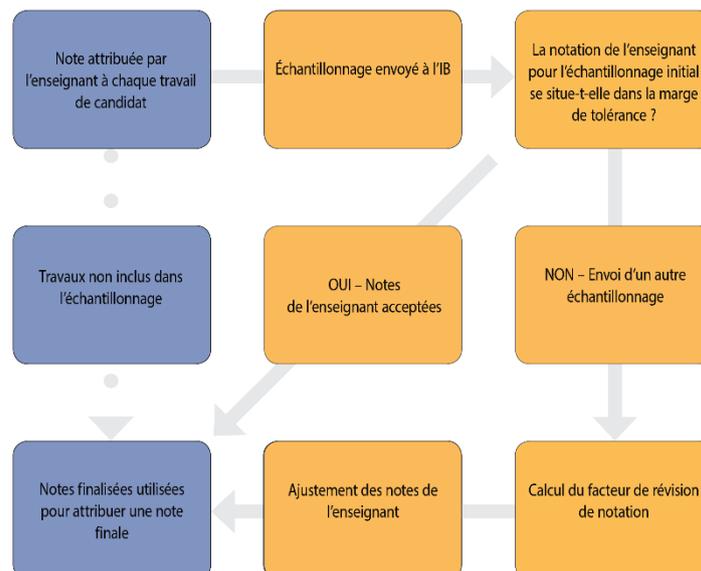
Qu'est-ce que la révision de notation ?

La révision de notation est employée pour les travaux évalués en interne afin de veiller à l'application d'une norme commune dans tous les établissements. À l'issue de la révision de notation, les notes de l'établissement peuvent être augmentées, diminuées, ou laissées inchangées.

La révision de notation vise à vérifier le degré de précision et de cohérence auquel l'enseignant a appliqué les critères d'évaluation dans sa notation des travaux d'élèves.

L'échantillonnage d'évaluation interne est soigneusement sélectionné de manière à assurer une représentation appropriée de la gamme des notes de l'établissement. L'IB tend à ne pas sélectionner les candidats ayant obtenu les notes maximales pour la révision de notation. Cela permet d'offrir aux candidats des tranches de notes supérieures la possibilité d'obtenir une meilleure note à la suite d'une révision de notation.

Actuellement, l'IB a recours à un processus de révision de notation appelé l'échantillonnage dynamique.



L'échantillonnage est révisé par l'examineur et, sur la base d'une comparaison statistique entre les deux séries de notes, un ajustement est apporté aux notes attribuées par l'enseignant pour cette composante à tous les candidats de l'établissement. Si les notes attribuées par l'enseignant sont systématiquement trop basses ou trop élevées, l'ajustement sera le même pour chacune des notes attribuées par l'enseignant. Si,

dans la tranche de notes supérieure ou inférieure, les notes attribuées par l'enseignant sont trop basses ou trop élevées, l'ajustement peut varier en fonction du niveau initial des notes.

Dans certains cas, il est possible qu'un ajustement de révision de notation ne puisse être calculé sur la base de l'échantillonnage de travaux. Des travaux supplémentaires seront alors demandés de manière à pouvoir garantir l'application d'un ajustement de révision de notation juste. C'est pourquoi tous les travaux de candidats doivent être disponibles jusqu'à la fin de la session d'examens.

Comment pouvons-nous être sûrs que les examinateurs notent correctement les travaux des élèves ?

Avant que toute notation ne soit effectuée, une réunion de normalisation est tenue. Lors de celle-ci, l'examinateur principal fixe la norme d'évaluation avec l'aide des examinateurs superviseurs. Tous les examinateurs sont tenus de se conformer à cette norme dans leur propre travail de notation. L'équipe de normalisation examine des réponses et retient une gamme de réponses d'entraînement, de validation et de contrôle appropriées qui serviront à assurer la fiabilité de la notation des examinateurs tout au long de la session d'examens.

Dans le cadre du processus de normalisation, le barème de notation est finalisé afin de rendre la procédure de notation plus claire, d'aider les examinateurs à se conformer à la norme requise et de favoriser la cohérence de la notation entre examinateurs.

Notation électronique et notation des réponses de contrôle

Une fois que les candidats ont passé les examens, leurs réponses sont envoyées à des centres de numérisation ou chargées en ligne. Elles sont ensuite mises à la disposition des examinateurs par l'intermédiaire d'un outil de notation en ligne qui les attribue de manière aléatoire. Les réponses sont anonymes, ce qui empêche tout biais de l'examinateur.

Le processus que suivent les examinateurs comprend trois étapes : l'entraînement, la validation et la notation en conditions réelles. La notation en conditions réelles fait l'objet d'un suivi par l'intermédiaire des réponses de contrôle.

L'étape d'entraînement permet aux examinateurs d'apprendre comment appliquer le barème de notation en étudiant des réponses ayant déjà été notées par l'examinateur principal (réponses comportant les notes définitives). Les examinateurs reçoivent automatiquement des commentaires leur apportant des éclaircissements sur la manière dont la notation doit être effectuée.

Dans le processus de validation, les examinateurs doivent démontrer qu'ils sont en mesure d'appliquer le barème de notation de manière appropriée. Pour ce faire, ils sont testés sur une sélection de réponses choisies par l'examinateur principal. Si l'examinateur ne parvient pas à montrer qu'il applique le barème de notation de manière appropriée, il lui sera interdit de commencer à noter des travaux de candidats.

Une fois que l'examinateur a été validé, sa notation fait l'objet d'un suivi par l'intermédiaire de réponses de contrôle insérées de manière aléatoire parmi les réponses qui lui sont affectées. Une réponse de contrôle est une réponse qui a déjà été corrigée et notée de manière définitive par l'examinateur principal. Les examinateurs ne savent pas qu'ils corrigent une réponse de contrôle. Cela permet d'assurer qu'ils corrigent les réponses de contrôle de la même manière que les autres réponses qui leur sont affectées.

Une marge de tolérance est fixée pour chaque matière dans le but de déterminer si les notations des examinateurs respectent la norme établie par l'examinateur principal et l'équipe de normalisation. La notation d'un examinateur doit se situer dans cette marge de tolérance. La marge de tolérance reflète les différences légitimes qui peuvent exister entre les notes attribuées à un même travail par des examinateurs différents. Imaginez, par exemple, que deux enseignants de votre établissement corrigent le même travail. Ils

conviennent tous deux de la bonne qualité du travail, mais le premier attribue 29 points au travail et le second 30 points.

Notation par groupes d'éléments de question

La notation par groupes d'éléments de question suit le même processus de notation que celui décrit ci-avant. Toutefois, la notation y est facilitée par le fait que les réponses sont décomposées en différentes sections, ou groupes d'éléments de question. Un groupe d'éléments de question peut correspondre à une question, à une section ou à un thème. Les examinateurs corrigent ces sections plus petites de la même manière qu'ils corrigeraient toute l'épreuve (c'est-à-dire qu'ils passent les étapes d'entraînement et de validation avant de réaliser la notation en conditions réelles avec des réponses de contrôle). Les examinateurs font l'objet d'un suivi séparé pour chaque groupe d'éléments de question, qui a aussi sa propre marge de tolérance.

Cette décomposition des réponses en groupes d'éléments de question permet aux examinateurs de corriger les thèmes qui relèvent de leur spécialité et de se concentrer sur une question à la fois, améliorant ainsi la fiabilité de la notation.

Application d'un coefficient

Afin d'agrèger les notes et seuils d'attribution des notes finales des différentes composantes et établir une note totale sous forme de pourcentage, il est possible que les notes doivent en premier lieu être pondérées. Le recours aux coefficients signifie que chaque composante est pondérée différemment selon sa contribution à l'évaluation générale de la matière.

Prenons l'exemple d'une évaluation interne de biologie au niveau moyen du Programme du diplôme. L'évaluation est notée sur un total de 24 points mais est pondérée à 20 % de l'évaluation globale. Les notes de l'évaluation interne sont donc pondérées d'un facteur de 20/24. En d'autres termes, leur valeur est revue à la baisse, l'évaluation est notée non plus sur 24 mais sur 20. L'épreuve 1 est notée sur un total de 30 points et est pondérée à 20 %, ce qui signifie que les notes sont revues à la baisse selon un facteur de 20/30. L'épreuve 2 est notée sur un total de 50 points et est pondérée à 40 %, ce qui signifie que les notes sont revues à la baisse selon un facteur de 40/50. L'épreuve 3 est notée sur un total de 35 points et est pondérée à 20 %, ce qui signifie que les notes sont revues à la baisse selon un facteur de 20/35. La note totale maximale pour cette matière est donc de $24 + 30 + 50 + 35 = 139$ mais la valeur maximale « pondérée », après application du coefficient, est de 100.

| Composante | Note maximale | Pondération | Facteur de pondération |
|--------------------|---------------|-------------|------------------------|
| Évaluation interne | 24 | 20 % | 20/24 |
| Épreuve 1 | 30 | 20 % | 20/30 |
| Épreuve 2 | 50 | 40 % | 40/50 |
| Épreuve 3 | 35 | 20 % | 20/35 |

La note générale pondérée est alors utilisée avec les seuils d'attribution des notes finales de la matière pour déterminer la note finale attribuée au candidat.

Comment les seuils d'attribution des notes finales sont-ils déterminés ?

La notation des travaux de candidats et l'attribution des notes finales sont deux choses différentes.

Dans la notation, le travail produit par un candidat est récompensé au regard d'un barème de notation ou d'un autre cadre similaire. La notation représente la proportion de la tâche d'évaluation que les candidats ont réussie. La note en tant que telle n'a pas d'autre portée.

En attribuant une note finale, un jugement est effectué sur la qualité du travail du candidat au regard d'une norme définie et en prenant en compte la difficulté de la tâche ainsi que la proportion de la tâche qui a été réalisée. Par conséquent, la note finale a un sens et une pertinence et doit pouvoir être comparée aux résultats obtenus dans les autres évaluations.

Remarque : les **notes** représentent la distance parcourue par un candidat, mais les **notes finales** prennent en compte le dénivelé de son parcours.

L'attribution des notes finales est le processus selon lequel l'IB convertit les notes en notes finales. Cette attribution a lieu juste avant la publication des résultats. Les examinateurs superviseurs, dont l'examinateur principal, et le personnel de l'IB fixent les seuils d'attribution des notes finales et résolvent toute question en suspens ayant trait aux examens. Les seuils d'attribution des notes finales sont fixés en utilisant une combinaison de jugements, de preuves statistiques, de descripteurs des notes finales et de commentaires des formulaires G2 soumis par les enseignants. Les formulaires G2 fournissent des informations importantes aux examinateurs superviseurs et les aident à convenir des seuils d'attribution des notes finales appropriés en prenant en compte la perception qu'ont les enseignants des examens.

Comment pouvons-nous être sûrs que les résultats sont corrects ?

Le recours aux réponses de validation et de contrôle signifie que l'IB garantit que chaque réponse est notée correctement. Cependant, des vérifications supplémentaires de la qualité de la notation des travaux des candidats sont réalisées. Il est en effet important que les candidats reçoivent la note correcte dans la matière sur la base du travail qu'ils ont soumis.

Recorrection de réponses dites « à risque »

L'objectif du processus de recorection des réponses dites « à risque » est d'identifier et de recorriger les réponses des candidats dont les notes finales risquent d'être trop basses par rapport à leurs notes finales prévues. Ce processus est mené à bien avant la publication des résultats. Ce processus sert également à détecter tout problème de notation qui n'aurait pas été identifié auparavant. Cette pratique garantit que, dans les cas limites, les candidats reçoivent une note finale juste.

Réclamations concernant les résultats

Si, pour quelque raison que ce soit, un candidat ou un établissement juge que la note finale attribuée est incorrecte, il peut soumettre une réclamation concernant les résultats. Après la publication des résultats, le coordonnateur peut soumettre une demande pour les éléments suivants.

- Réclamation de catégorie 1 : recorection de toutes les composantes d'un candidat évaluées en externe pour une matière donnée.
- Réclamation de catégorie 2 : retour des exemplaires des composantes évaluées en externe.
- Réclamation de catégorie 3 : nouvelle révision de notation de l'échantillonnage de l'établissement pour une composante évaluée en interne.
- Rapport de recorection de catégorie 1 : rapport sur la notation réalisée dans le cadre d'une réclamation concernant les résultats de catégorie 1.

Des frais sont facturés pour chacune des catégories ci-dessus (à l'exception des cas où une note finale est modifiée à la suite d'une recorection de catégorie 1).

Une réponse renvoyée peut contenir des commentaires utiles de l'examineur à qui la réponse a été affectée. Cependant, l'ajout de ces commentaires ne peut être garanti puisque les examinateurs ne sont pas tenus de rédiger des commentaires dans le cadre de leur travail de notation des travaux de candidats. Pour de plus amples informations sur le retour d'information que vous pouvez obtenir, veuillez consulter la section suivante.

Quel retour d'information est disponible ?

Tous les formulaires comportant les commentaires sur l'évaluation interne sont mis à disposition sur IBIS environ une semaine après la publication des résultats. Ce formulaire est une occasion pour les examinateurs de formuler des commentaires sur la pertinence des tâches et tout problème d'ordre administratif.

Les examinateurs corrigeant des composantes évaluées en externe ne sont pas tenus de rédiger des commentaires lors de la notation des travaux de candidats. En effet, l'important pour eux est de garantir une bonne notation et non de fournir des remarques ou recommandations sur les travaux eux-mêmes. Les commentaires sur les résultats des candidats constituent un élément important de l'évaluation formative menée par l'enseignant au fil du cours.

Le Centre de ressources pédagogiques constitue une autre source de commentaires et dispose à la fois des rapports pédagogiques et du matériel de soutien pédagogique.

Comment les examens sont-ils créés ?

Afin de produire des examens valides, le travail de préparation d'une série d'examens peut commencer jusqu'à deux ans avant la session d'examens. Dans le cadre de ce processus, une réunion d'édition des examens est tenue. Y participent le responsable de matière, les examinateurs principaux des composantes et une sélection d'autres examinateurs. Ils examinent les examens et les barèmes de notation avant que les évaluations ne soient finalisées, ce qui garantit que la norme d'évaluation est au bon niveau. L'ensemble des examens pour chaque niveau est vérifié afin de déterminer si le contenu et les objectifs du cours sont couverts de manière efficace. Le groupe examine également de manière critique chaque question, en se concentrant sur sa pertinence, sa précision et sur toute ambiguïté ou tout biais éventuels. Ils assurent que les barèmes de notation sont clairs, concis et complets de manière que les examinateurs puissent s'y conformer.

Qu'est-ce qui est fait pour améliorer la qualité de l'évaluation ?

Le processus d'évaluation est un cycle continu. L'expérience acquise au cours des sessions antérieures influence la conception des évaluations et la préparation des examens des sessions ultérieures. L'IB continuera d'œuvrer vers le développement de mécanismes de contrôle de la qualité de manière à garantir que les évaluations donnent lieu à des résultats valides et fiables pour les candidats. De plus amples informations au sujet de l'évaluation de l'IB sont disponibles sur le Centre de ressources pédagogiques et sur le site Web de l'IB.